

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 425

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 425 20 octobre 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland

425

Genève : gérer la victoire

Le vote genevois du week-end dernier pour le renouvellement du Grand Conseil aura de toute évidence des retombées sur la Suisse romande entière. Mais les explications des succès et des échecs électoraux sont toujours fragiles et relèvent de l'art difficile de l'hypothèse. Tentons néanmoins l'exercice avec la prudence qui s'impose ! Si l'avance socialiste était attendue, c'est son ampleur qui a surpris. Elle récompense très probablement le rajeunissement d'un parti qui a su intégrer dans son projet politique des revendications nouvelles relatives au cadre de vie, revendications plus fortement exprimées dans un canton urbain comme Genève.

A propos de décisions concrètes — autoroute de contournement, quartier des Grottes, centrale nucléaire de Verbois — et à travers leurs propositions — initiative pour la protection de l'habitat — les socialistes ont montré que la gauche peut sortir de l'impasse « croissance à n'importe quel prix = justice sociale et plein emploi ».

Et à l'inverse, c'est peut-être le manque d'ouverture à ces problèmes de la vieille gauche communiste, sa méfiance à l'égard des mouvements spontanés qu'elle ne contrôle pas, qui expliquent la stagnation du Parti du travail.

A noter aussi le résultat inattendu du Rassemblement démocratique genevois (5,3 % des voix), groupuscule créé il y a trois mois par de jeunes bourgeois fervents d'écologie et de démocratie. Seul le niveau élevé du quorum genevois (7 %) les a éliminés du Parlement.

L'effritement du centre de l'éventail politique genevois se poursuit de manière accélérée. Est-ce précisément parce que ce centre radical et démocrate-chrétien, en plus des scandales auxquels certains de ses magistrats ont été mêlés, a de plus en plus fréquemment agi comme une droite classique que les libéraux ont pu affermir leurs posi-

tions, eux qui au moins accordent leur déclaration et leurs actes ? C'est fort probable !

La « victoire » acquise, reste à la gérer.

Si les socialistes ne veulent pas s'enfermer dans le cycle très helvétique des « avances » remises en question quatre ans plus tard, ils doivent de toute urgence préparer avec toute cette foule rencontrée lors de leur dernier festival — des jeunes et des femmes principalement — un projet qui tende moins à « changer le monde » qu'à changer la vie de tous les jours. La crédibilité de ce projet sera mesurée à la cohérence de leur députation et au contrôle renforcé qu'ils peuvent exercer sur leurs magistrats. L'appartenance minoritaire à un gouvernement dont la responsabilité est collégiale représente un danger pour le maintien d'une identité propre.

Mémoires bancaires

Lors de la dernière Journée des banquiers, le président de l'Association suisse des banquiers, M. A.E. Sarasin fustigeait « la mainmise de l'Etat sur les banques » (initiative socialiste en cours de rédaction) en ces termes : « (...) Nous pouvons dire d'emblée quelle est notre réponse aux propositions d'immixtion de l'Etat dans la direction des banques : nous cautionnons un contrôle efficace des banques par les organes constitués à cet effet (...) Nous sommes en faveur de la responsabilité économique du banquier et nous attribuons un rôle essentiel à la responsabilité des organes de direction des banques (les conseils d'administration, les directions) pour la conduite irréprochable de leurs établissements. Nous rejetons catégoriquement toute intervention directe de l'Etat dans la direction des banques ! L'étranger nous offre des exemples en suffisance de l'inefficacité ou même de l'effet négatif de l'augmentation des contrôles et des prises d'influence de l'Etat ».

En fait d'« inefficacité » des contrôles, monsieur Sarasin, pas besoin d'aller si loin : voyez Chiasso, voyez Leclerc... L'Etat était-il en cause ?